

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE 170
A/C.5/35/51
13 novembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 91 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Transfert du Groupe d'administration des experts de l'Office des Nations Unies à Genève à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Note du Secrétaire général

1. Le Groupe d'administration des experts a été transféré des Services administratifs et financiers de l'Office des Nations Unies à Genève au Service administratif de la CNUCED, à compter du 15 septembre 1980. Ce groupe, qui est financé par la CNUCED, et qui s'occupe essentiellement des experts de la CNUCED, se charge aussi de l'administration des experts de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, à Genève, de l'Institut de recherche des Nations Unies sur la défense sociale, à Rome et, à l'occasion, des experts du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, ainsi que de la Commission économique pour l'Europe.
2. Le Secrétaire général pense que ce transfert permettra de mieux coordonner les activités de recrutement des experts de la CNUCED et les activités d'administration des experts dont se chargeait jusque-là l'Office de Genève.
3. Aucune ressource supplémentaire n'est demandée, étant donné que les dépenses du Groupe ont toujours été et continueront à être couvertes par des fonds pour frais généraux (extra-budgétaires) dont dispose la CNUCED. Le présent document est publié à l'intention des délégations, pour information.